

# L'EUROPE DANS LES ECOLES



## **Sommaire:**

**L'association EURODOC69**

**Les instructions officielles**

**L'ouverture vers l'Europe et l'international dans l'académie de Lyon : la DAREIC**

**L'agence Europe-Education-Formation France**

**Les projets européens Comenius**

- **Les impacts**
- **Des exemples de projets dans le Rhône**

**eTwinning : partenariats scolaires en Europe**

**Les sites Internet**

**Les associations européennes à Lyon**

**Les supports pédagogiques**

## L'association EURODOC69

Centre Ressources Europe EURODOC 69

Ecole Paul Frantz

1 Allée des Basses Barolles

69230 Saint Genis Laval

Mel: [euro.doc69@laposte.net](mailto:euro.doc69@laposte.net)



L'association Eurodoc 69 a été créée en janvier 2006 par des enseignants et un inspecteur en charge des projets européens. L'objectif de cette association est de développer dans le département du Rhône un centre de ressources européen.

Le centre est installé à Saint Genis Laval, dans les locaux de l'école Paul Frantz.

Le siège social est situé au Centre Ressource Europe, école Paul Frantz 1 Allée des Basses Barolles 69230 Saint Genis Laval.

Ce centre est ouvert aux enseignants et aux établissements scolaires.

C'est un lieu de documentation, un lieu de formation, un lieu de rencontre et un centre de recherche.

Présentation des actions conduites par le centre de ressources :

1. **Développer la dimension européenne** à l'école, de la maternelle au lycée.
2. **Susciter et accompagner les actions et les projets européens Comenius**  
mise à disposition de documentation et de personnes ressources, accompagnement des équipes d'école investissant un projet européen,  
accueil d'équipes Comenius  
accompagnement des projets d'accueil d'assistants Comenius
3. **Initier et mettre en place des événements, des animations à dimension européenne.**  
(journée de l'Europe le 9 mai, printemps de l'Europe, fête des langues.....)  
Education, Formation France, travail en collaboration avec les DAREIC (Direction Académiques aux Relations Européennes, Internationales et Culturelles....) pour les actions académiques.
4. **Relayer les informations de la commission européenne et de l'agence Europe**  
(Accueil d'un séminaire international de contact...dossiers administratifs Comenius...)

5. **Produire, publier et mutualiser les recherches, les outils et les documentations des autres centres ressources Europe** (Eurodoc 72 au Mans, Rendez Vous Européen à Die)  
Prêt de documents, livres, revues, vidéos, DVD...  
Kit pédagogique pour les écoles  
Des références : bibliographie et sites européens  
Base de données d'écoles, d'adresses caractéristiques  
Site internet  
Des productions de projets : livres, jeux...  
Des échanges, débats et réflexions sur des thèmes tels que le multilinguisme, l'interculturalité...  
Axenroos (dossier pédagogique, affiches, posters...)  
Documents disponibles également à la Médiathèque du CRDP 47 rue Philippe de Lassalle 69004 LYON aux heures d'ouverture de la Médiathèque. Tél : 04 72 00 76 02
6. **Intervenir dans le cadre d'actions de formations**  
Lieu de formation pour des stages départementaux  
Ressource logistique pour les étudiants et les stagiaires européens  
Animation de temps de formation dans le cadre de formation de circonscriptions  
Participation aux animations pédagogiques (échanges internationaux et européens) du CRDP et CDDP  
Intervention dans les écoles à la demande.

Depuis la rentrée 2007, le dispositif des maitres Ressources n'est plus renouvelé, il n'y a donc plus de maitres Ressources Europe, cependant l'association, grâce à ses bénévoles, ne cesse de faire avancer de nouveaux projets et pour cela, elle a besoin de vous et de votre soutien. Avec vos adhésions, Eurodoc 69 peut financer ses frais de fonctionnement (Internet, téléphone, photocopies...), acheter de la documentation et s'abonner à des revues.

Si vous désirez soutenir Eurodoc 69, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Hélène LAMBERT Présidente  
[helenelambert1@free.fr](mailto:helenelambert1@free.fr)

Michèle RIVOAL Trésorière  
3 place de la Cresssonnière  
69230 St GENIS LAVAL  
[michelerivoal@free.fr](mailto:michelerivoal@free.fr)

Marie-Agnès PERREL secrétaire  
108 rue de St Abdon  
69390 CHARLY  
[Marie-agnes.perrel@laposte.net](mailto:Marie-agnes.perrel@laposte.net)

Robert GIRERD coordinateur  
04/72/00/42/15  
[Robert.girerd@c-lyon.fr](mailto:Robert.girerd@c-lyon.fr)

**Je désire adhérer à l'association « Eurodoc 69 » et joins un chèque à l'ordre de :  
EURODOC69**

- 10 euros - Particulier
- 20 euros - Groupe scolaire
- 30 euros - Association /extérieur
- ... euros - Don de .....

NOM Prénom-----  
-----

Adresse : -----  
-----

Téléphone : -----  
-----

Email : -----  
-----

A : ----- Date : -----

(Signature)

## **Les instructions officielles :BO du 06/12/2007 numéro 44**

*Depuis 2002 (circulaire n° 2002-017), il a été demandé que chaque projet d'établissement **intègre l'ouverture à l'international** en fonction de sa spécificité, de celle du bassin et de celle de l'académie. Ce projet rassemble les équipes pédagogiques de toutes disciplines qui souhaitent ouvrir l'établissement aux enjeux internationaux et plus particulièrement européens de notre société. L'accent mis sur les langues, le plan d'action pour la mobilité des élèves, des enseignants et des personnels, les échanges et projets pédagogiques, géographiques ou virtuels menés entre classes de différents pays sont autant d'exemples préparant les futurs citoyens à regarder au delà.*

**BO n°44 du 6 décembre 2007** [www.education.gouv.fr/bo/](http://www.education.gouv.fr/bo/)

### **ACTION ÉDUCATIVE EUROPÉENNE**

Appel à propositions relatif au programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (2007-2013) - année scolaire et universitaire 2008-2009

NOR : MENC0701838C

RLR : 161-1c

CIRCULAIRE N°2007-175 DU 26-11-2007

MEN - ESR

DREIC - DGRH

DGESCO - DGES

---

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices et directeurs des instituts universitaires de formation des maîtres ; aux directrices et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur ; aux responsables des services des relations internationales des établissements d'enseignement supérieur ; aux coordonnateurs académiques de la formation continue universitaire ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale, aux délégués académiques à l'enseignement technique ; aux délégué(e)s académiques à la formation continue ; aux chefs des services académiques d'information et d'orientation ; aux délégué(e)s académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école

---

La présente circulaire complète les informations contenues dans l'appel à propositions 2008-2010 dont l'annonce a été publiée au Journal officiel des communautés européennes le 2 octobre 2007 sous la référence 2007/C 230/05. Elle précise, notamment, les priorités européennes et les objectifs nationaux du programme pour l'année scolaire et universitaire 2008-2009. Les deux parties de l'appel à propositions (priorités stratégiques, dispositions administratives et financières) et le guide du candidat sont consultables en ligne à l'adresse

suivante :

[http://ec.europa.eu/education/programmes/lfp/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/lfp/index_fr.html)

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Pourvu d'un budget de 6,9 milliards d'euros sur sept ans, le programme européen d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie est l'instrument privilégié dont l'Europe s'est dotée en 2007 pour favoriser l'avènement d'une société de la connaissance basée sur les échanges, la coopération et la mobilité.

Par l'éventail des actions qu'il propose et la diversité des publics auxquels il s'adresse, il offre aux personnels, aux établissements et aux académies la possibilité d'entreprendre des projets européens qui enrichiront leur activité pédagogique quotidienne. Au-delà, ces projets contribueront à l'élaboration de stratégies locales ou nationales d'éducation et de formation tout au long de la vie. Une articulation de qualité entre le projet d'établissement, la politique académique, les objectifs nationaux et les priorités européennes sera recherchée. Depuis 2002

( [circulaire n° 2002-017](#)), il est demandé à ce que chaque projet d'établissement intègre l'ouverture à l'international en fonction de sa spécificité, de celle du bassin et de celle de l'académie. Ce projet rassemble les équipes pédagogiques de toutes disciplines qui souhaitent ouvrir l'établissement aux enjeux internationaux et plus particulièrement européens de notre société. Les établissements d'enseignement supérieur, sous tutelle du MESR, s'attacheront à inscrire leurs projets Erasmus dans les contrats quadriennaux.

L'apprentissage des langues, la mobilité géographique ou virtuelle des élèves, des étudiants, des enseignants et des personnels, les échanges et les projets pédagogiques menés entre classes de différents pays, l'insertion professionnelle sur le marché européen du travail, le développement de partenariats avec le monde de l'entreprise, l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouveaux modes d'organisation des systèmes éducatifs, et la transparence des compétences et des qualifications sont autant de défis que doivent relever les systèmes d'éducation et de formation européens. Il y va, en effet, de leur contribution à la transformation de l'Europe en société de la connaissance avancée offrant un terrain favorable au développement économique durable, à la création d'emplois plus nombreux et plus qualifiés, et à la cohésion sociale. La concrétisation de cette ambition européenne passe, notamment, par la réussite du programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, et donc par une participation forte de notre pays, qui en est l'un des principaux bénéficiaires, aux actions de mobilité et de coopération qui lui sont proposées.

### 1 - Priorités européennes et objectifs nationaux

1.1 Les priorités de l'appel à propositions général, au niveau européen, visent le renforcement de la contribution de l'éducation et de la formation à la réalisation de l'objectif de Lisbonne : doter l'Union européenne de l'économie de la connaissance la plus compétitive, caractérisée par un développement économique durable, plus d'emplois de meilleure qualité et une plus grande cohésion sociale.

Dans ce contexte, les actions prioritaires pour 2008 sont les suivantes :

- soutenir la réalisation du programme de travail "Éducation et Formation 2010" en favorisant la cohérence entre les différentes étapes d'éducation et de formation tout au long de la vie, et ce dès le plus jeune âge, et en facilitant le passage d'un système à l'autre grâce, par exemple, à la mise en œuvre du cadre européen des certifications ;
- renforcer le rôle de l'éducation et de la formation dans le processus de Lisbonne pour

- promouvoir la compétitivité, une croissance économique durable et la cohésion sociale ;
- renforcer le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans l'Europe de la connaissance et l'accroissement de sa compétitivité par la promotion de l'excellence et de l'égalité des chances, par l'amélioration de la gouvernance et de la diffusion des connaissances et de l'innovation ;
  - améliorer la qualité et l'attractivité de l'éducation et de la formation professionnelle, et promouvoir la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel ;
  - améliorer les faibles taux de participation des adultes à l'éducation et à la formation ;
  - promouvoir une plus grande efficacité et équité dans les systèmes d'éducation et de formation et renforcer la connaissance que l'on a des politiques et des pratiques dans ce domaine ;
  - améliorer la qualité de l'éducation et de la formation des personnels liés à l'éducation, et en particulier des enseignants et des formateurs ;
  - améliorer la qualité de la mobilité, notamment par l'application de la Charte européenne pour la qualité de la mobilité et l'utilisation du cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences Europass ;
  - renforcer le développement durable en encourageant des actions ad hoc dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
  - promouvoir et développer le dialogue interculturel dont 2008 est l'année européenne et favoriser le plurilinguisme.

Il convient de noter que la qualité des projets sera évaluée en tenant compte, notamment, du plan de diffusion et d'exploitation des résultats qu'ils doivent nécessairement comporter.

1.2 Afin de tenir compte du contexte national, lors de la conception du projet, une attention particulière devra être portée aux objectifs nationaux de chaque programme sectoriel :

Comenius :

- favoriser l'acquisition des compétences et des savoirs fondamentaux ;
- promouvoir l'égalité des chances ;
- développer la civilité et la responsabilité dans le cadre de la vie scolaire.

Erasmus :

- continuer d'appuyer la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur par l'accroissement de la mobilité étudiante et enseignante, à la fois au plan quantitatif et qualitatif, qu'il s'agisse d'études ou de stages, et par le développement de la dimension européenne via les cours et les programmes d'études ainsi que les réseaux thématiques ;
- Le développement de la mobilité doit s'appuyer sur de véritables stratégies d'établissement - inscrites dans les contrats quadriennaux - prenant en compte la mobilité européenne et tous ses aspects connexes (politique linguistique, politique d'accueil des étudiants, dimension pédagogique, politique de recherche). Afin de développer davantage la mobilité étudiante au profit du plus grand nombre, il est recommandé d'organiser des journées "Erasmus Portes ouvertes" dès la rentrée universitaire 2008 et de tenir compte, pour l'attribution des bourses Erasmus, de la situation sociale des étudiants et des aides susceptibles d'être attribuées localement (bourses proposées par les collectivités territoriales, entre autres).
- développer la professionnalisation des formations universitaires et leur ouverture sur l'espace européen de l'enseignement supérieur et le marché du travail européen.

Leonardo da Vinci :

- inciter les élèves de l'enseignement professionnel initial à faire leur stage en entreprise dans un pays européen autre que la France ;
- permettre à des élèves de collège de faire de même, dans le respect des règles de sécurité et de suivi en vigueur, puisque leur participation à des activités de découverte professionnelle au sein d'une entreprise d'un pays européen est possible ;
- permettre à un plus grand nombre d'apprentis d'effectuer un stage dans une entreprise située dans un autre pays européen ;

- professionnaliser les acteurs de la formation (enseignants et formateurs, chefs d'établissement, conseillers en formation continue, tuteurs en entreprise, etc.) dans le domaine des langues, des TICE, et dans les divers champs professionnels ;
- encourager la mobilité des publics adultes de la formation continue (demandeurs d'emploi, personnes en alternance, salariés hors alternance et apprentissage) et améliorer la qualité des services qui leur sont destinés.

Grundtvig :

- porter une attention particulière à toute personne adulte qui traverse une situation sociale délicate ;
- offrir une seconde chance aux adultes éloignés ou exclus du système éducatif.

## 2 - Les caractéristiques du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

### 2.1 Une structure unique intégrant toutes les activités

Les anciens programmes Socrates II et Leonardo II, ainsi que l'action Jean Monnet sont désormais parties intégrantes du Programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Ce programme comporte :

- Quatre programmes sectoriels :

- Comenius pour l'enseignement scolaire qui concerne les établissements des 1er et 2nd degrés général, technologique ou professionnel ;
- Leonardo da Vinci pour l'enseignement et la formation professionnels (hors enseignement supérieur) ;
- Erasmus pour l'enseignement supérieur (y compris les stages en entreprise dans un pays européen) et les programmes intensifs ;
- Grundtvig pour l'éducation et la formation de tous les adultes.

À noter : des visites préparatoires (actions préparatoires à la mise en œuvre des projets relevant des actions décentralisées) sont possibles dans le cadre de chacun de ces programmes sectoriels ; une nouvelle action, connue des habitués des programmes Comenius et Grundtvig, est étendue au programme Leonardo da Vinci : les partenariats.

- Un programme transversal doté de quatre activités clefs : la coopération et l'innovation politiques, la promotion de l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique, la promotion des technologies de l'information et de la communication, la diffusion et l'exploitation des résultats des projets et des actions financés par l'Union européenne.

À noter : les visites d'étude pour l'éducation et la formation professionnelle font partie du programme transversal.

- Le programme Jean Monnet pour les projets unilatéraux et nationaux ainsi que pour les projets et réseaux multilatéraux au service de l'intégration européenne.

Ces programmes comportent, en général, des actions de deux types :

- "décentralisées" : elles sont gérées au plan national par l'Agence Europe éducation formation France et concernent principalement la mobilité, les partenariats, les visites d'étude et le transfert de l'innovation ;
- "centralisées" : elles sont gérées par l'Agence exécutive européenne éducation, audiovisuel et culture pour le compte de la Commission européenne et concernent principalement les projets multilatéraux, les réseaux et le développement de l'innovation.

### 2.2 Une agence nationale de gestion du programme

Depuis le 1er janvier 2007, l'agence Europe éducation formation France (Agence 2e2f), groupement d'intérêt public, est chargée de la mise en œuvre du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans notre pays (voir coordonnées complètes au point 3.2).



### 3 - Présentation des projets 2008-2009 - Questions pratiques

Les candidats sont invités à consulter le site de l'agence nationale ou de l'agence exécutive européenne et à prendre contact avec les services concernés (DAREIC, SRI) :

- Agence nationale 2e2f :

<http://www.europe-education-formation.fr>

- Agence exécutive :

<http://eacea.ec.europa.eu/>

#### 3.1 Conditions nationales d'éligibilité et dates limites de présentation des candidatures

##### Comenius

##### Conditions nationales d'éligibilité

Seront considérés inéligibles les établissements présentant plus d'une candidature à un projet de partenariat, au titre de la session 2008, que ce soit comme partenaire ou comme coordinateur.

Sont éligibles au programme Comenius les établissements de formation initiale, de la maternelle à la fin du second cycle général, technologique ou professionnel, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, du ministère des affaires étrangères et européennes ou des ministères chargés de l'agriculture, de la défense, de la santé, de la culture et des sports, qu'ils soient publics ou privés sous contrat.

Les établissements français à l'étranger sont éligibles uniquement s'ils sont situés dans un pays européen participant au programme Comenius et s'ils sont homologués par le ministère de l'éducation nationale qui en publie la liste complète par arrêté annuel.

Sont également éligibles au programme Comenius, dans les conditions fixées à l'article 2(3) de la décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (c'est-à-dire "exceptionnellement, dans le cas des mesures visant à promouvoir l'apprentissage des langues"), les centres de formation par l'apprentissage (CFA) publics et privés sous contrat dispensant des formations initiales jusqu'au baccalauréat.

Tous les établissements définis ci avant sont inscrits en tant qu'UAI (Unité Administrative Immatriculée) dans la base centrale des établissements du ministère de l'éducation nationale.

##### Formations continues Comenius

- Le 31 janvier 2008 pour une période de formation en Europe comprise entre le 1er avril 2008 et le 30 juin 2008.
- Le 31 mars 2008 pour une période de formation en Europe comprise entre le 1er juillet 2008 et le 30 septembre 2008.
- Le 30 juin 2008 pour une période de formation en Europe comprise entre le 1er octobre 2008 et le 31 décembre 2008.
- Le 30 septembre 2008 pour une période de formation en Europe comprise entre le 1er janvier 2009 et le 31 mars 2009.

##### Assistants Comenius (envoi et accueil)

- Le 31 janvier 2008.

Une école ou un établissement ne peut déposer qu'une candidature pour l'accueil d'un assistant du programme Comenius.

Les assistants sont recrutés parmi les futurs enseignants du premier ou du second degré

général, technologique ou professionnel, quelle que soit la discipline qu'ils se préparent à enseigner.

#### Partenariats Comenius

- Le 15 février 2008.

#### Projets multilatéraux et réseaux

- Le 29 février 2008.

#### Erasmus

##### Conditions nationales d'éligibilité

Peuvent faire acte de candidature à une Charte universitaire Erasmus les établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement post-baccalauréat, publics, privés sous contrat, privés reconnus par l'État ou consulaires, et habilités par l'État à délivrer des diplômes sanctionnant des études supérieures ou post-baccalauréat, reconnus éligibles compte tenu de la garantie de qualité des diplômes qu'ils délivrent, c'est-à-dire :

- les diplômes sanctionnant une formation de niveau supérieur, inscrits au RNCP ;
- ou, pour les diplômes qui ne seraient pas encore inscrits au RNCP :
  - . les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur (par ex. la licence) ;
  - ; les diplômes d'État sanctionnant une formation d'enseignement supérieur ou post-baccalauréat (par ex. diplôme d'État de sage-femme) ;
  - . les titres reconnus (par ex. les titres d'ingénieur diplômé) ;
  - . et les diplômes visés par l'État (par ex. les diplômes de sortie des écoles de commerce visés par l'État).

S'agissant du BTS, diplôme national de l'enseignement supérieur que délivre le recteur d'académie, seuls sont reconnus éligibles les établissements publics, ou privés sous contrat d'association avec l'État. Pour ce qui concerne les diplômes d'État que ne délivre pas un chef d'établissement (par ex. les diplômes comptables supérieurs), seuls sont reconnus éligibles les établissements placés sous tutelle et contrôle pédagogique de l'État, ou bénéficiant pour leurs formations d'un agrément par l'État.

#### Charte universitaire Erasmus

Le 30 novembre 2007 : date limite de candidature, auprès de l'Agence exécutive, à une Charte universitaire Erasmus standard, préalable indispensable à tout projet appelé à être présenté par un établissement d'enseignement supérieur dans le cadre d'Erasmus ou à une Charte universitaire Erasmus élargie pour les établissements qui souhaitent aussi envoyer leurs étudiants en stage dans des entreprises européennes.

#### Projets multilatéraux et réseaux

- Le 29 février 2008.

Demandes de financement pour les mobilités d'études, de stage, d'enseignement et de formation, et pour l'organisation de la mobilité ; dépôt des projets pour les programmes intensifs

- Le 14 mars 2008.

## Leonardo da Vinci

Mobilité en faveur de tous les publics du programme (élèves et apprentis de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux, salariés et demandeurs d'emplois, professionnels de l'éducation et de la formation)

- Le 8 février 2008.

## Partenariats Leonardo da Vinci

- Le 15 février 2008.

## Projets multilatéraux de développement de l'innovation et réseaux

- Le 29 février 2008.

## Projets multilatéraux de transfert de l'innovation

- Le 14 mars 2008.

## Grundtvig

### Conditions nationales d'éligibilité

Seront considérés inéligibles les organismes présentant plus de deux candidatures à un projet de partenariat, au titre de la session 2008, que ce soit comme partenaire ou comme coordinateur.

### Bourses individuelles de formation

- Le 31 janvier 2008 pour une période de formation en Europe comprise entre le 1er avril 2008 et le 30 juin 2008.
- Le 31 mars 2008 pour une période de formation en Europe comprise entre le 1er juillet 2008 et le 30 septembre 2008.
- Le 30 juin 2008 pour une période de formation en Europe comprise entre le 1er octobre 2008 et le 31 décembre 2008.
- Le 30 septembre 2008 pour une période de formation comprise entre le 1er janvier 2009 et le 31 mars 2009.

## Partenariats éducatifs

- Le 15 février 2008.

## Projets multilatéraux et réseaux

- Le 29 février 2008.

## Programme transversal

- Le 31 mars 2008, quelles que soient l'activité clé et les actions considérées, excepté pour les visites d'étude pour lesquelles la date limite est le 30 avril 2008, pour une visite commençant entre le 1er septembre 2008 et le 30 juin 2009.

## Programme Jean Monnet

- Le 15 février 2008 pour l'ensemble des activités proposées.

### 3.2 Autres informations

Pour toute demande d'informations complémentaires concernant, notamment, la préparation et l'envoi des candidatures, je vous invite à contacter directement :

- pour les actions décentralisées :

l'Agence Europe Éducation Formation France, 25, quai des Chartrons, 33080 Bordeaux cedex

tél. 05 56 00 94 00, méil. : [contact@2e2f.fr](mailto:contact@2e2f.fr)

<http://www.europe-education-formation.fr>

- pour les actions centralisées :

l'Agence exécutive européenne Éducation, Audiovisuel et Culture, avenue du Bourget 1,

Bour, B- 1140 Bruxelles, Belgique, tél. 00 32-2 233 01 11, méil. : [eacea-info@ec.europa.eu](mailto:eacea-info@ec.europa.eu)

<http://eacea.ec.europa.eu/>

Je vous remercie par avance de bien vouloir diffuser ces informations auprès de tous les services et personnes concernés.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître les difficultés que susciterait l'application de cette circulaire. Je sais, par avance, pouvoir compter sur votre implication dans la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour le ministre de l'éducation nationale,

Pour la ministre de l'enseignement supérieur

et de la recherche

et par délégation,

Le directeur des relations européennes et internationales et de la coopération

Marc FOUCAULT

- Liens utiles

Pour toute information relative au programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, les établissements sont encouragés à se connecter au site internet de leurs académies respectives, rubrique "Relations internationales" ainsi qu'au site de l'agence Europe Éducation Formation France :

<http://www.europe-education-formation.fr>

Toutes les dispositions pratiques relatives aux différentes actions du programme sont énoncées dans le guide du candidat publié par la Commission européenne et disponible sur ce site.

On trouvera des informations complémentaires sur le site de la Commission européenne mentionné en introduction :

[http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/index_fr.html)

## **L'ouverture vers l'Europe et l'international dans l'Académie de Lyon : la DAREIC**

### **La délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)**

#### **Les objectifs :**

- mettre en œuvre les orientations nationales et leurs déclinaisons au niveau académique en fonction des spécificités locales et des priorités définies par le recteur
- renforcer et développer une politique d'ouverture européenne de tous les établissements

#### **Les actions :**

- animation et accompagnement des établissements dans le développement des projets internationaux
- représentation de l'académie
- accueil de jeunes ou de délégations étrangères
- gestion des assistants de langue
- échanges poste pour poste entre enseignants
- stages linguistiques pour enseignants.

#### **Rectorat de l'académie de Lyon**

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon Cedex 07  
Tél. : 04 72 80 60 60

#### **Horaires d'ouverture au public :**

du lundi au vendredi  
matin : 8h30 - 12h30  
après-midi : 13h15 - 17h00

**Contact DAREIC:** Denis REY (Tel : 04 72 80 64 16)

[daric@ac-lyon.fr](mailto:daric@ac-lyon.fr)

## **L'agence Europe -Education –Formation- France**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'Agence SOCRATES a changé de nom avec l'arrivée du **nouveau programme 2007-2013** d'éducation et de formation tout au long de la vie.

**Les projets COMENIUS** permettent de développer des projets de coopération transnationale entre les élèves et les enseignants des écoles de 3 pays d'Europe.

D'une durée de 2 ans, ces projets peuvent avoir une dimension thématique (arts, sciences, environnement, patrimoine...), une dimension linguistique ou bien cibler une problématique pédagogique.

**L'assistantat COMENIUS**: d'une durée de 3 mois à une année scolaire, il permet à un futur enseignant de se confronter à un autre système éducatif et d'initier les élèves à la culture et à la langue d'un autre pays.

**La mobilité de formation continue des personnels enseignants** : d'une durée d'une à 6 semaines, elle a pour objectif de diversifier et d'enrichir les compétences pédagogiques, au travers d'une connaissance élargie de l'enseignement scolaire en Europe.

[www.europe-education-formation.fr/comenius.php](http://www.europe-education-formation.fr/comenius.php)

[enseignement.scolaire@2e2f.fr](mailto:enseignement.scolaire@2e2f.fr)



## Les projets européens Comenius

### -les impacts

### -des exemples de projets dans le département du Rhone

#### Les impacts

Impacts sur les élèves	Impacts sur les professeurs	Impact sur l'établissement (école)
<p>EL1 : intérêt pour les autres pays et leur culture ;</p> <p>EL2 : connaissance de la vie et des études dans les pays partenaires ;</p> <p>EL3 : tolérance à l'égard des cultures différentes ;</p> <p>EL4 : connaissance de sa propre culture ;</p> <p>EL5 : motivation pour l'étude des langues étrangères ;</p> <p>EL6 : compétences dans la langue anglaise ;</p> <p>EL7 : compétences dans une autre langue que l'anglais ;</p> <p>EL8 : compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication ;</p> <p>EL9 : connaissance de l'Union européenne ;</p> <p>EL10 : motivation pour l'ensemble des études ;</p> <p>EL11 : affirmation de soi ;</p> <p>EL12 : compétences sociales ;</p> <p>EL13 : compétences pour travailler en équipe ;</p> <p>EL14 : construction de liens durables avec les élèves des établissements partenaires ;</p> <p>EL 15 : autre impact à préciser.</p>	<p>P1 : connaissance et compréhension du système éducatif des pays des partenaires (contenu et évaluation);</p> <p>P2 : construction de liens durables avec des enseignants des partenaires ;</p> <p>P3 : motivation à travailler en équipe pluridisciplinaire ;</p> <p>P4 : motivation pour le métier ;</p> <p>P5 : confrontation à des sujets/savoirs nouveaux ;</p> <p>P6 : confrontation à des méthodes pédagogiques différentes ;</p> <p>P7 : compétences dans la langue anglaise ;</p> <p>P8 : compétences dans une autre langue que l'anglais ;</p> <p>P9 : compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication ;</p> <p>P10 : connaissances dans son propre champ disciplinaire ;</p> <p>P11 : motivation pour la formation continue et le développement de compétences professionnelles ;</p> <p>P12 : compétences à la gestion de projet ;</p> <p>P13 : compétences sociales ;</p> <p>P14 : connaissance de l'Union européenne</p> <p>P15 : autre impact à préciser</p>	<p>ET1 : renforcement de la dimension européenne dans le projet d'établissement et sa mise en œuvre ;</p> <p>ET2 : développement de l'ouverture et de la coopération avec des écoles d'autres pays ;</p> <p>ET3 : développement du travail en équipe entre professeurs ;</p> <p>ET4 : développement du travail en équipe entre professeurs et membres de l'équipe administrative et de la direction ;</p> <p>ET5 : développement de l'interdisciplinarité ou de la pluridisciplinarité;</p> <p>ET6 : introduction de nouveaux dispositifs d'enseignement, de nouveaux contenus ;</p> <p>ET7 : développement des relations entre élèves, professeurs et autres personnes;</p> <p>ET8 : développement du travail avec d'autres acteurs de la communauté locale, partenaires régionaux ;</p> <p>ET9 : lieux de stage à l'étranger ;</p> <p>ET10 : autre impact à préciser.</p>

## Des exemples de projets Comenius (disponibles au Centre Ressources)

Ecole Paul Frantz (Saint Genis Laval) : LUTAICITE

Faire de l'école un lieu d'apprentissage et d'écoute et non un lieu de risques.

Ecole Guilloux (Saint Genis Laval) : EUROKIT

Réalisation d'un jeu sur la protection de l'environnement et le patrimoine.

Ecole Bergier-Mouton (Saint Genis Laval): TOUS DIFFERENTS CONSTRUISONS ENSEMBLE

Création d'un livre en plusieurs langues, en tenant compte des valeurs de tolérance, solidarité et respect.

Ecole Maternelle Impasse Secret (Lyon 5<sup>ème</sup>): ET TOI, QUE MANGES-TU?

Livre de recettes en 4 langues.

Ecole Primaire Simone Signoret (Lyon 8<sup>ème</sup>) LIRE....QUEL PLAISIR ! Les aventures de

l'ours TOM en 3 volumes avec des enfants des écoles de 4 pays européens. Livre multilingue

### Autres projets en cours en 2007/2008 :

Ecole Maternelle Jean Jaurès LYON 6<sup>ème</sup>, « le théâtre dans les écoles européennes »

Ecole Elémentaire de la Soie à DECINES 69150, « Avec la danse découvrons nos cultures et nos traditions »

Ecole Maternelle Marcel Pagnol à MEYZIEU 69330, « A travers la danse, découvrons le monde avec toi »

Ecole maternelle Charial LYON 3<sup>ème</sup>, « Apprendre et communiquer les valeurs citoyennes à travers l'Art »

Ecole primaire de Vancia à RILLEUX LA PAPE 69140, « L'Europe de mes rêves »

Ecole Primaire de Montessuy à CALUIRE 69300, « EUROTALLES, un tour du monde des contes de fées »



## eTwinning : partenariats scolaires en Europe



***eTwinning* est une opération de jumelage électronique entre établissements scolaires européens du premier et du second degré.**

Après une phase pilote de trois ans, l'action *eTwinning* vient d'être rattachée au programme intégré de la Commission européenne, "[Education et formation tout au long de la vie](#)" (Life long learning program).

Elle encourage la coopération pédagogique en Europe via l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Pour cela, *eTwinning* propose assistance, outils et ressources pour faciliter la mise en oeuvre de partenariats, quelque soit le thème du projet et sa durée.

[Lire la suite](#)

eTwinning dans votre académie

Des correspondants académiques *eTwinning* sont à votre service pour vous aider et vous guider dans l'élaboration et le suivi de votre projet.

Académie de Lyon - [CRDP de l'académie de Lyon](#)

M. Dominique Pacoud - Tél. 04 74 23 81 21

## Sites Internet

Schoolnet : un site internet pour les échanges scolaires destinés aux adultes et aux enfants des écoles maternelles et élémentaires européennes

[www.europschool.net](http://www.europschool.net)

Un site très dynamique avec beaucoup des jeux interactifs, catégorisé par thèmes comme l'histoire de l'Europe, la géographie, des quiz sur l'Union Européenne et ses pays membres. Le site est très bien construit et facilement accessible aux enfants.

<http://europa.eu.int/europago/welcome.jsp>

Pour les enseignants (info diverses + quiz intéressant)

Aller surtout dans "Europe Juniors": - pour les 6 - 12 ans

- pour les 13 – 18 ans avec beaucoup sur d'autres sites pour enfants

[www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr)

Informations sur tous les pays de l'UE (pour enseignants)

[www.nouvelle-europe.eu](http://www.nouvelle-europe.eu)

Site france5

<http://education.france5.fr/europe/> (pour les enfants)

Les petits Citoyens

Site internet avec des infos, des reportages mais aussi des jeux

<http://www.lespetitscitoyens.com/> (pour les enfants et enseignants)

Site junior du centre européen Robert Schuman

<http://www.centre-robert-schuman.org/junior/juniors.html> (pour les enfants)

<http://www.centre-robert-schuman.org/> (pour les enseignants)

Toolkits

[http://ec.europa.eu/environment/toolkits/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/environment/toolkits/index_fr.htm) (pour les enfants et enseignants)

Mission Tellus

<http://www.ceja.educagri.fr/fra/ac.htm> (pour les enfants et enseignants)

Promenade Européenne

<http://www.europe.learningtogether.net/index1.html> (pour les enfants)

UE en bref

[http://europa.eu/abc/index\\_fr.htm](http://europa.eu/abc/index_fr.htm) (pour les enfants et enseignants)

Site d'orientation sur l'Europe

<http://www.europe.gouv.fr> (enseignants)

L'Europe Pour les Jeunes

<http://europa.eu/youth/>

Site d'éducation de l'Unesco

<http://portal.unesco.org/education/en/> (Pour les enseignants)

Les langues et l'Europe

<http://europa.eu/languages/fr/home> (pour les enseignants)

Portail européen de la Culture

[http://ec.europa.eu/culture/portal/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/culture/portal/index_fr.htm) (pour les enseignants)

### **Actualités européennes**

Magazine européen en plusieurs langues

<http://www.cafebabel.com/>

EU observer

<http://euobserver.com/>

Euroactiv

<http://www.euractiv.com/fr/>

European Voice

<http://www.europeanvoice.com/>

Quoi de neuf sur l'Europe

<http://europa.eu/geninfo/whatsnew.htm>

### **Citoyenneté active**

Parlement européen des jeunes

<http://www.eypej.org/>

Forum Européen

<http://www.youthforum.org/fr/index.html>

### **Institutions Européennes**

Union Européenne

[www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)

Le Parlement Européen

[http://www.europarl.europa.eu/news/public/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/news/public/default_fr.htm)

Le Conseil de l'UE

<http://www.consilium.europa.eu/showPage.ASP?lang=fr>

La Commission Européenne

[http://ec.europa.eu/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/index_fr.htm)

La Cour de Justice des Communautés européennes

<http://www.curia.europa.eu/fr/index.htm>

## Les associations européennes à Lyon:

### Europe Direct Lyon Rhône-Alpes

13 rue de l'Arbre Sec

69001 Lyon

Métro Hôtel de Ville

[www.europe-rhonealpes.com](http://www.europe-rhonealpes.com)



Europe Direct Lyon Rhône-Alpes est un relais officiel de la Commission européenne. Son équipe a pour objectif de sensibiliser le grand public aux questions européennes, par la mise à disposition du matériel pédagogique et des brochures gratuites et par l'organisation de manifestations diversifiées et de conférences.

### Maison de l'Europe de Lyon et du Rhône

18 avenue Félix Faure

69007 Lyon

Métro Saxe Gambetta

[www.europe-lyon.info](http://www.europe-lyon.info)

Cette association informe sur l'union Européenne de manière indépendante de toute organisation politique, elle organise des débats citoyens par des cycles de conférences européens et participe à des événements régionaux : forums des associations, mondial des métiers, fêtes consulaires... Partenariat à la demande : établissements scolaires, municipalités, comités de jumelage, maisons des jeunes

### Parlement européen des jeunes

Le Parlement Européen des Jeunes – France (PEJ-France) est la **section nationale française** du **Parlement Européen des Jeunes** (PEJ), organisation internationale regroupant aujourd'hui 32 pays du Continent.

**Depuis 1994**, date de sa fondation, le PEJ-France s'attache donc à relayer en France l'action du PEJ et à **promouvoir la dimension européenne auprès des jeunes, en les intéressant au développement et à l'avenir de l'Europe.**



EUROPEAN YOUTH PARLIAMENT  
PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES  
FRANCE

[www.pejfrance.org](http://www.pejfrance.org)

## Supports pédagogiques

### Bleu Europe "Le catalogue couleur Europe"



La société **BLEU EUROPE** a pour vocation de mettre à la disposition du plus grand nombre des produits entrant dans le cadre de la promotion de la citoyenneté européenne.

Ces produits "**Couleur Europe**" ont un double objectif.

- En premier lieu, l'acquisition et le perfectionnement des connaissances sur les **Pays de l'Union Européenne**, soit au moyen de jeux, de livres et de guides, soit avec des outils de présentation et d'expositions à caractère pédagogique et visuel.
- En second lieu, l'affirmation de l'identité et de la citoyenneté européenne avec des objets "**Couleur Europe**", tels que les crayons, les montres, sacs de voyage et vêtements.

Les références des outils sont disponibles sur le site :

[www.bleu-europe.com](http://www.bleu-europe.com)

### L'EUROPE - Dossier Boussole Cycle 3 NATHAN

Découverte transversale et pluridisciplinaire concernant l'Europe abordés ou traités en histoire, géographie, éducation civique, éducation artistique, langues étrangères.

Fiches pour l'enseignant

Fiches pour l'élève

8 posters

### Collection EURO MATHS – du CP au CM2 - HATIER

Avec des activités mathématiques sur le thème de l'Europe

